33· Question du groupe Val-de-Marne en commun - PCF et citoyen·nes relative aux critères retenus pour le soutien aux projets présentés dans le cadre de l'ANRU 3

Monsieur le Préfet,

Le Ministre du Logement et de la Ville a annoncé la mise en place d'un troisième volet du programme de renouvellement urbain porté par l'ANRU, avec une sélection des territoires et des projets appelés à en bénéficier qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année.

Dans ce cadre, pouvez-vous nous préciser **quels seront les critères et les modalités retenus par l'État pour apprécier les projets présentés par les collectivités et déterminer ceux qui pourront bénéficier de ce nouveau programme ?**

Plus largement, **quelle place sera accordée, dans cette sélection, aux besoins des territoires, notamment en matière de rénovation du parc de logements, de transformation urbaine, de mixité sociale et d'amélioration du cadre de vie des habitants ?**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette question et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations républicaines.

Fatiha AGGOUNE, Présidente du groupe

Nicolas BESCOND, Pierre GARZON, Lamya KIROUANI, Franck MORA, Flore MUNCK, Sokona NIAKHATÉ, Marion MARTIN, Imène SOUID, Hocine TMIMI, Ibrahima TRAORÉ.